



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Bicentenaire de la Revolution francaise

Question écrite n° 3325

### Texte de la question

M Pierre Bernard appelle l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur l'initiative qui pourrait être prise par le Gouvernement français de créer un ordre des Droits de l'homme à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution de 1789. La France, pays des droits de l'homme, pourrait ainsi, chaque année, le jour de la prise de la Bastille, distinguer et encourager ceux qui, en France ou à l'étranger, luttent pour le respect des libertés. Il lui demande la suite qu'il compte réserver à cette proposition.

### Texte de la réponse

Reponse. - La création d'un ordre des droits de l'homme est actuellement à l'étude. Chacun sait quelle importance la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen revêt dans l'esprit et le cœur des Français, notamment en cet hiver 1988, quarantième anniversaire de la Déclaration universelle de l'ONU, et à la veille du bicentenaire de la Révolution française. Néanmoins, seul le chef de l'État, grand chancelier des ordres de la Légion d'honneur et du mérite, est habilité à se prononcer.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Pierre](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3325

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

**Ministère attributaire :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 1988, page 2709